

ORGANISATEUR : MAILLAGE

THÈME : LA GESTION DE PROJET, LA FORMATION SUR UN DOMAINE SPÉCIFIQUE (MÉDICO-SOCIAL, SPORT,...)

 Perfectionnement  Payant*  3 jours  Présentielle

* Formation payante : Bénévoles et porteur·euse·s de projets : participation aux frais à prix libre, avec un minimum de 30€ par personne pour les 3 jours. Chacun·e peut choisir d'aller au-delà de ce montant pour soutenir notre action et encourager une politique tarifaire solidaire et accessible. Salarié·e·s : 1050€ pour les 3 jours. Ce coût peut être intégralement pris en charge par votre OPCO (sous réserve de leur accord). Contactez-nous pour en savoir plus et obtenir notre appui pour le montage du dossier.

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Formation accessible à maximum 2 bénévoles d'une même association

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Pour qui ?

- Porteur·euse·s de projets, entrepreneur·euse·s de l'ESS, bénévoles, salarié·e·s, dirigeant·e·s du secteur associatif souhaitant créer ou envisageant une transformation de sa structure.

Pour quoi ?

- Mieux comprendre les différents modèles d'entrepreneuriat de l'ESS.
- Appréhender les enjeux et le cadre légal relatifs au choix d'un statut.
- Confronter les spécificités de son projet aux caractéristiques des différents statuts.

Au programme

- Clés de compréhension des fondements de l'ESS et de ses grands principes
- Panorama des différents statuts de l'ESS et des spécificités de chacun : association, coopératives (SCOP, SCIC, CAE etc.), entreprise avec agrément ESUS
- Les aspects à prendre en compte pour mieux choisir le statut : modèle économique et fiscalité, gouvernance et parties prenantes, place du porteur et des dirigeants, régime social du dirigeant
- Procédures administratives de déclaration et de contrôle
- Les particularités du secteur de l'insertion par l'activité économique,
- Retours d'expériences et illustrations
- Repérages des interlocuteurs et acteurs propres à chaque statut

Cette formation a pour objectif de transmettre les informations de base concernant les statuts de l'ESS afin de mieux se repérer et alimenter la réflexion des porteurs de projets. Elle ne peut se substituer à un accompagnement individuel ciblé.

DATE(S) DE LA FORMATION

06 mai 2022
09H00-17H00

12 mai 2022
09H00-17H00

20 mai 2022
09H00-17H00

Il est nécessaire de participer aux trois journées en totalité : les 6, 12 et 20 mai 2022, de 9h à 17h.

LIEU DE LA FORMATION

5 allée Léonard de Vinci
Association Maillage
59000 Lille

POUR S'INSCRIRE

 0320151418

 audrey.lecoutour@maillage.asso.fr

 <https://forms.gle/33YUvWKRGLQLMku78>

STRUCTURE FORMATRICE

 Maillage

 Voir la présentation de cette structure